



GRAND DOSSIER DU XXI^e SIÈCLE

Politique internationale La France puissance d'équilibre

Décider librement agir utilement servir la paix

Dans un monde marqué par le retour des blocs, les guerres, les dépendances économiques, la compétition technologique et le dérèglement climatique, la France ne doit choisir ni l'effacement ni l'alignement automatique. Elle doit retrouver une doctrine internationale cohérente avec ses capacités, ses alliances et sa vocation universelle.

Entre les blocs, la France ne s'efface pas et ne s'aligne pas. Elle propose, équilibre et agit.

INDÉPENDANCE Préserver notre liberté de décision et la crédibilité de notre parole.	ÉQUILIBRE Dialoguer sans naïveté et refuser la logique des appartenances automatiques.
COOPÉRATION Construire des capacités partagées plutôt que de nouvelles dépendances.	TRANSMISSION Évaluer chaque engagement à l'aune du temps long et des générations futures.

Le cap

Faire de la France une puissance de paix parce qu'elle sait se défendre, une puissance de médiation parce qu'elle reste indépendante et une puissance de coopération parce qu'elle investit dans des capacités durables.

01 • POLITIQUE INTERNATIONALE

Une parole libre exige des capacités réelles

L'indépendance diplomatique commence à l'intérieur du pays

L'indépendance n'est ni l'isolement ni l'improvisation. Elle est la capacité de choisir ses positions, de tenir ses engagements et de ne pas dépendre entièrement de ceux auxquels on s'adresse. Une diplomatie crédible repose sur une défense capable, une industrie solide, une énergie pilotable, une agriculture résiliente, une maîtrise numérique et une présence maritime.

Refuser l'alignement automatique

La France appartient à des alliances et respecte ses engagements. Mais une alliance ne dispense jamais d'analyser l'intérêt national, la légalité internationale, les conséquences humaines et la perspective de paix. La fidélité ne doit pas devenir l'effacement de notre jugement.

Relier politique étrangère et souverainetés

Défense, énergie, industrie, agriculture, santé, numérique, océans et ressources stratégiques forment la base matérielle de notre autonomie. La politique internationale doit donc être élaborée avec les ministères, les territoires, les entreprises, la recherche et le Parlement, et non comme un domaine séparé de la vie nationale.

DÉFENSE Protéger le territoire, les approches maritimes et la liberté de décision.	ÉNERGIE ET INDUSTRIE Réduire les dépendances qui peuvent devenir des moyens de pression.
NUMÉRIQUE ET RENSEIGNEMENT Maîtriser les données, les réseaux critiques et l'anticipation.	ALIMENTATION ET SANTÉ Garantir les biens essentiels en période de crise.

Une parole internationale n'est crédible que si la Nation conserve les moyens de décider.

02 • POLITIQUE INTERNATIONALE

L'Europe comme capacité d'action

Coopérer davantage lorsque l'échelle commune protège mieux

L'Union européenne doit développer des capacités communes là où l'échelle le justifie : industrie critique, recherche, énergie, frontières, technologies, climat et défense. Cette coopération doit produire de la puissance concrète sans dissoudre la responsabilité démocratique des Nations ni rendre les décisions illisibles.

Une défense forte au service de la paix

La puissance militaire protège la liberté de décision ; elle ne remplace jamais l'objectif politique ni le travail diplomatique. La France doit conserver une doctrine lisible, une industrie de défense maîtrisée, des armées préparées et un contrôle parlementaire réel des engagements extérieurs.

Retrouver une capacité de médiation

La médiation ne consiste pas à rester neutre devant l'agression ou l'injustice. Elle consiste à maintenir des canaux, proposer des issues, obtenir des garanties et préparer le retour au droit. Cette fonction exige de la constance, des diplomates expérimentés et une parole qui ne change pas au rythme médiatique.

EUROPE Des projets communs évalués par leur utilité, leur contrôle et leur efficacité.	ALLIANCES Des engagements tenus sans renoncer à l'analyse française.
DÉFENSE Des capacités nationales et européennes interopérables, disponibles et soutenables.	MÉDIATION Des canaux diplomatiques maintenus même lorsque les blocs se ferment.

Être une puissance d'équilibre, ce n'est pas être à égale distance de tout. C'est garder la capacité de juger, de parler et d'agir.

03 • POLITIQUE INTERNATIONALE

Construire des partenariats de capacité

Coopérer sans ingérence et sans créer de dépendance

La coopération française doit sortir des annonces ponctuelles, des marchés sans lendemain et des relations déséquilibrées. Elle doit aider les partenaires à développer leurs propres compétences, leurs services publics, leurs entreprises et leurs infrastructures. Un partenariat est durable lorsqu'il répond à des objectifs définis ensemble et à des intérêts mutuels.

Méditerranée Afrique et voisinages

La relation avec l'Afrique et la Méditerranée doit sortir de la nostalgie, de la culpabilité et de la seule logique sécuritaire. Eau, santé, agriculture, énergie, formation, entreprises locales, infrastructures et mobilité organisée constituent un continuum de stabilité et de développement.

France ultramarine et diplomatie des océans

Les territoires ultramarins donnent à la France une présence humaine, scientifique et économique dans plusieurs bassins océaniques. Ils doivent participer directement à la conception des coopérations régionales, de la diplomatie du Vivant, de la recherche océanique et de la résilience climatique.

EAU ET AGRICULTURE Sécuriser les besoins vitaux et renforcer les productions locales.	SANTÉ ET FORMATION Former les professionnels et consolider les institutions partenaires.
ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES Investir dans des équipements maintenables et adaptés au territoire.	MOBILITÉS Organiser les échanges légaux et combattre les filières d'exploitation.

**La France ne coopère pas pour administrer à la place des autres.
Elle coopère pour que chacun puisse décider davantage par
lui-même.**

04 • POLITIQUE INTERNATIONALE

Porter une offre française pour le XXIe siècle

Industrie recherche culture et protection du Vivant

La diplomatie économique ne peut se limiter à vendre un contrat. Elle doit relier entreprises, recherche, formation, financement et ingénierie publique afin de construire une présence durable. Les fonds souverains donnent à cette politique une base industrielle et évitent de confondre influence et cession ponctuelle d'actifs.

Exporter des savoir faire et des capacités

Eau, nucléaire, santé, agriculture, infrastructures, cybersécurité, culture, langue française, formation et ingénierie publique constituent des domaines où la France peut proposer des solutions complètes. Les transferts de compétences et la maintenance doivent être intégrés dès la conception des partenariats.

Climat biodiversité ressources et migrations

L'eau, les déplacements climatiques, les océans et l'accès aux ressources deviennent des enjeux de sécurité collective. NEPTUNE, la France ultramarine et la souveraineté du Vivant peuvent former le socle d'une coopération française fondée sur la prévention, l'adaptation et la restauration des milieux.

SCIENCE Faire des universités et organismes de recherche des acteurs diplomatiques de long terme.	CULTURE Soutenir la création, la langue française et la circulation des idées sans uniformisation.
ÉCONOMIE Financer des partenariats productifs, transparents et mutuellement avantageux.	VIVANT Relier climat, eau, biodiversité, océans et sécurité humaine.

L'influence française doit laisser des compétences, des institutions et des capacités, pas seulement des contrats.

05 • POLITIQUE INTERNATIONALE

Une stratégie nationale dans le temps long

Passer des déclarations à des engagements suivis

Les grandes orientations internationales doivent survivre au rythme médiatique et aux alternances. Un débat parlementaire régulier, des objectifs publics et un Bilan de Transmission doivent permettre d'évaluer chaque alliance, intervention ou partenariat.

Les dix décisions proposées

1. Définir une doctrine d'indépendance, d'équilibre et de médiation présentée au Parlement.
2. Relier chaque priorité diplomatique aux souverainetés nécessaires pour la rendre crédible.
3. Conserver une défense capable, une industrie maîtrisée et un contrôle démocratique des engagements.
4. Orienter l'Europe vers des capacités communes concrètes et évaluables.
5. Réorganiser la coopération autour de l'eau, de la santé, de l'agriculture, de l'énergie et de la formation.
6. Associer directement les territoires ultramarins à la diplomatie des océans et des voisinages.
7. Créer des partenariats économiques incluant financement, recherche, compétences et maintenance.
8. Renforcer les moyens diplomatiques, linguistiques, scientifiques et culturels de la France.
9. Intégrer climat, biodiversité, ressources et migrations aux doctrines de sécurité collective.
10. Publier chaque année un bilan des engagements, des dépenses, des résultats et des dépendances créées ou réduites.

5 ANS Rearmer la diplomatie, clarifier la doctrine et sécuriser les capacités critiques.	10 ANS Consolider les coopérations productives, européennes, maritimes et scientifiques.
20 ANS Faire de la France une puissance d'équilibre reconnue pour sa constance et son utilité.	CRITÈRE Chaque engagement doit renforcer la paix, la souveraineté et les capacités des populations.

Repères institutionnels : Charte des Nations unies ; diplomatie française ; politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne. Le présent document expose la doctrine proposée par La République du Bien Commun.